

Sycophantes

12-01-2020

À Athènes, la justice était principalement rendue par un jury populaire – l’Héliée –, constitué de quelque 6 000 citoyens tirés au sort. Ce tribunal ne comportait pas de ministère public. La mise en accusation revenait aux citoyens eux-mêmes, qui intervenaient soit à titre privé dans le cas d’un litige les concernant personnellement, soit à titre public lorsqu’ils le faisaient au nom de l’intérêt général. Dans ce dernier cas, ces procureurs auto-proclamés percevaient une partie des amendes auxquelles pouvaient être condamnés les accusés. D’aucuns ont fait profession de la dénonciation. À ces délateurs professionnels, on a donné le nom de « sycophantes ». Le mot désignait à l’origine ceux qui dénonçaient le trafic de figues, fruits sacrés dans la Grèce antique.

En France aujourd’hui, en l’absence de dispositif institutionnel, c’est un système de justice populaire qui prend en charge – à l’instar de l’Héliée – le cafardage des fautes d’orthographe. Cette instance citoyenne a élu domicile sur le site « Bescherelle ta mère », du nom des frères Bescherelle, grammairiens et lexicographes du XIXe siècle, devenu le titre d’un célèbre ouvrage de référence syntaxique.

L’amateur de fautes d’orthographe que je suis se réjouit de cette initiative. Je trouve là, en accès libre, de quoi faire mon miel : des fautes dans tous leurs états, sur des annonces, des notices, des menus et des reçus. Grâce à bescherelletamere.fr, sur la carte d’un restaurant chinois, je salive en découvrant les couilles à la sauce piquante, coincées entre les cuisses de grenouille à l’ail et les gambas au curry rouge. Je fantasme à l’évation par la presse régionale du clytotoirisme dans le Lubéron et de la toujours drôle bouillabaise à Marseille...

La suite dans Eloge des fautes d’orthographe

Jean-Jacques Salomon

(Claude Lussac)

palio@editionsdupalio.fr